NOTICE

SUR LES

TITRES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DE

M. A. DELPECH,

Docteur en Médecine,
Professeur agrégé à la Faculté de Paris,
Médecin de l'hôpital Necker,
Chevalier de la Légion d'honneur,

Candidat à la place vacante à l'Académie Impériale de Médecine,

DANS LA SECTION D'HYGIÈNE PUBLIQUE, DE MÉDECINE LÉGALE
ET DE POLICE MÉDICALE.

PARIS.

IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cie,

RUE RACINE, 26, PRÈS DE L'ODÉON.

TITRES

ET

TRAVAUX SCIENTIFIQUES.

1° TITRES DIVERS SUCCESSIVEMENT OBTENUS AU CONCOURS, A L'ÉLECTION OU AU CHOIX DE L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE.

1840. Nommé interne des Hôpitaux en tête de la liste de promotion.

1842. Nommé Membre de la Société anatomique.

1846. Docteur en médecine.

1846. Nommé par la Faculté Chef de clinique à l'Hôtel-Dieu.

1852. Nommé au Concours Médecin du Bureau central des Hopitaux ; placé successivement, pendant l'exercice de ces fonctions, à l'hôpital Beaujou, à l'Hôtel-Dieu, à la Pitié, à la ferme Sainte-Anne comme chargé des cholériques convalescents, à Bicêtre, à l'hôpital Lariboisière, à l'hôpital Sainte-Eugénie, à l'hôpital Necker.

1852. Nommé Membre et élu Secrétaire de la Commission d'hygiène publique et de salubrité instituée dans le dixième arrondissement de Paris.

1853. Nommé au Concours Professeur Agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

1856. Nommé Médecin des Hôpitaux ; — Chargé du service de la Maison d'accouchement.

1860. Nommé Membre de la Société médicale des Hôpitaux et Hospices de Paris.

1860. Nommé Membre et élu Secrétaire de la Commission d'hygiène et de salubrité du septième arrondissement de Paris.

1861. Nommé Médecin de l'Hôpital Necker.

2° CONCOURS POUR LES PRIX. RÉCOMPENSES HONORIFIQUES.

1840. Lauréat des Hôpitaux.

1843. Grand prix (médaille d'or) de l'École pratique de la Faculté.

1844. Concours pour la Médaille d'or de l'Internat. — Première mention honorable.

1845. Prix Montyon de la Faculté (Mémoire sur les épidémies de l'année précédente), médaille d'or.

1849. Médaille d'argent pour soins donnés aux cholériques de Paris.

1849. Chevalier de la Légion d'honneur pour soins donnés aux cholériques dans les départements.

1855. Médaille d'argent pour soins donnés aux cholériques de Paris.

3° SERVICES DANS LES HOPITAUX. — ENSEIGNEMENT.

Vingt-cinq années de service dans les Hôpitaux, depuis le commencement des études médicales jusqu'à ce jour, comme Externe, Interne provisoire, Interne, Chef de clinique, Médecin du Bureau central, Médecin des Hôpitaux.

Chargé pendant la fin du premier semestre de l'année 1859 du Cours de clinique de la Faculté à l'Hôtel-Dieu ; — Pendant la totalité du deuxième semestre, du Cours de pathologie interne (leçons sur les maladies des organes de la digestion).

4° TITRES SE RAPPORTANT PLUS SPÉCIALEMENT A L'HYGIÈNE PUBLIQUE.

MÉMOIRE SUR LES ACCIDENTS QUE DÉVELOPPE CHEZ LES OUVRIERS EN CAOUTCHOUC L'INHALATION DU SULFURE DE CARBONE EN VAPEUR.

Lu à l'Académie impériale de médecine dans sa séance du 15 janvier 1856.
In-8°. — Paris, Labé, 1856.

L'Académie des sciences a accordé à ce travail 500 fr. sur les fonds destinés aux prix de médecine et de chirurgie de la fondation Montyon.

Ce Mémoire était le seul travail que l'on eût encore publié sur les remarquables phénomènes que le sulfure de carbone développe chez les ouvriers soumis à son influence. Il a fait connaître des faits sans analogues dans l'étude de l'hygiène.

On peut admettre deux formes de l'intoxication par le sulfure de carbone : l'une aiguë, analogue à l'ivresse alcoolique, du moins par le développement rapide des accidents ; l'autre chronique et progressive. Ces deux formes se développent en raison de la proportion plus ou moins grande des vapeurs inhalées dans un temps donné ou de la prédisposition individuelle.

Dans la forme chronique qui est la plus fréquente, du moins dans les conditions particulières d'observation de ce premier travail, les ouvriers sont atteints d'abord de céphalalgie, de vertiges, d'inappétence, de troubles gastriques et intestinaux ; puis peu à peu se montrent des accidents plus graves : l'intelligence s'altère, la mémoire s'amoindrit et s'éteint, la mémoire des mots en particulier.

Les malades deviennent mobiles, irritables, violents ; poursuivis la nuit par l'insomnie, ils sont somnolents et abattus le jour.

Des douleurs musculaires, l'affaiblissement de la sensibilité cutanée, des troubles de la vue et de l'ouïe ;

Une profonde altération des facultés génératrices, une anaphrodisie quelquefois complète, et cela aussi bien chez la femme que chez l'homme ;

Du côté du système musculaire, des crampes douloureuses, une roideur plus ou moins prononcée, puis une paralysie plus ou moins complète du mouvement ;

Enfin de l'essoufflement quelquefois très-pénible, puis une cachexie plus ou moins profonde, tels sont les accidents observés le plus ordinairement.

Des expériences faites sur les animaux démontrent que c'est bien aux vapeurs du sulfure de carbone qu'il faut les attribuer.

L'énorme extension que les usages de ce corps tendent à prendre dans l'industrie donne une importance de plus en plus grande à l'étude des états morbides qu'il détermine et à la recherche des moyens de les prévenir ; elle ajoute à l'intérêt qui peut s'attacher au travail dans lequel ils ont été décrits.

ÉTUDE HYGIÉNIQUE DE L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC SOUFFLÉ.

Lecture faite à l'Académie impériale de médecine dans la séance du 5 novembre 1861.

Ce mémoire, augmenté d'observations recueillies depuis cette époque, a été publié sous le titre de :

RECHERCHES NOUVELLES SUR L'INTOXICATION SPÉCIALE QUE DÉTERMINE LE SULFURE DE CARBONE.

L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC SOUFFLÉ.

In 8°. — Paris, J. B. Baillière et fils, 1863.

Dans son premier travail sur la maladie des ouvriers en caoutchouc, l'auteur avait insisté surtout sur les accidents de forme dépressive qu'il avait observés chez ceux qui sont soumis aux vapeurs du sulfure de carbone. C'était par exception qu'il avait entrevu quelques symptômes d'excitation précédant ou accompagnant le collapsus dans lequel tombaient rapidement les malades. L'étude d'une nouvelle industrie dans laquelle les conditions hygiéniques sont un peu différentes, lui a permis de distinguer dans la marche de cette intoxication spéciale des degrés mieux nuancés.

L'industrie du caoutchouc soufflé confectionne tous ces objets constitués par des vessies plus ou moins minces de caoutchouc destinés à différents usages, et plus particulièrement les ballons légers qui servent de jouets et ce que les fabricants appellent des *préservatifs*.

Les vessies plus petites confectionnées par des procédés indiqués dans le mémoire, sont trempées dans un mélange composé en moyenne de 99 parties de sulfure de carbone et d'une partie de chlorure de soufre, soufflées fortement et nouées pour qu'elles se maintiennent distendues. Des vapeurs abondantes de sulfure et de chlorure remplissent l'atelier et sont respirées

par les ouvriers, qui en outre se mouillent les doigts dans le mélange vulcanisant.

Les symptômes observés sous l'influence de ces conditions, peuvent être classés en deux périodes analogues à celles que l'on observe dans l'alcoolisme et dans l'action des anesthésiques, une première ou d'excitation, une deuxième ou de collapsus. Ces périodes, quelquefois bien isolées, sont souvent aussi confondues en partie par ce fait que l'évolution ne se fait pas parallèlement et à la fois pour les différents appareils physiologiques dont les uns sont surexcités encore lorsque les autres sont déjà déprimés.

Voici d'ailleurs quels sont les troubles observés dans chacune d'elles :

Période d'excitation : Céphalalgie, — vertiges, — convulsions épileptiformes, — douleurs musculaires ; = fourmillements, — hyperesthésie cutanée ; = agitation. — loquacité, — rires ou larmes sans raison, — mobilité d'esprit, — insomnie, — rêves pénibles, — irritabilité, — colères, — violences inexpliquées, — aliénation mentale ; = troubles des sens ; = surexcitation génitale ; = crampes et roideur musculaires ; = appétit exagéré, — nausées, — vomissements ; = toux, — oppression ; = accès fébriles, — palpipations.

Période de collapsus : Affaissement des fonctions intellectuelles, — tristesse, — découragement, — indifférence, — affaiblissement de la mémoire, — difficulté de trouver les mots ; = persistance de la céphalalgie gravative ; = anesthésie, — analgésie ; = troubles de la vue, — amaurose, — surdité ; = impuissance, frigidité, — atrophie ou arrêt de développement des glandes séminales, — stérilité, — avortement ; = faiblesse musculaire générale, — roideur, — paraplégie ; = anorexie profonde ; = bruits de souffle vasculaires ; = dépérissement, — cachexie.

Des expériences faites sur les animaux démontrent que le sulfure de carbone suffit seul pour produire ces accidents, dans le développement desquels le chlorure de soufre paraît indifférent.

Parmi les vingt-quatre observations détaillées jointes au mémoire, plusieurs où le traitement par le phosphore a été institué semblent démontrer que ce médicament exerce l'influence la plus favorable sur la curation de la maladie.

DE LA LADRERIE DU PORC AU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE PRIVÉE ET PUBLIQUE.

Lecture faite à l'Académie impériale de médecine dans la séance du 10 février 1863.
Insérée dans le Bulletin de l'Académie.

Dans ce travail sont examinées les opinions qui, aux différentes périodes de l'histoire, ont été émises sur la ladrerie de l'espèce porcine, généralement connue à l'époque d'Aristophane, décrite par Aristote, et reconnue enfin par Redi et Malpighi comme une affection parasitaire. Puis viennent un rapide exposé de la découverte de la génération alternante et des observations qui tendent à démontrer le fait de la transformation des œufs de ténia en cysticerques et du cysticerque en ténia ; et enfin l'étude des caractères de la ladrerie et en particulier des vésicules ladriques sublinguales et de la valeur du langueyage qui permet de les constater.

L'auteur examine ensuite les fraudes par le moyen desquelles on les fait disparaître, les inconvénients de la chair ladre livrée à la consommation et les lois ou règlements par lesquels, dans tout les temps, on a cherché à l'en exclure. Il termine par l'étude de la législation actuellement en vigueur et par la recherche des modifications qu'il serait utile de lui faire subir. Le mémoire se termine par les conclusions suivantes qui en sont le résumé :

La ladrerie du porc est constituée par la présence de cysticerques dans l'épaisseur des tissus de l'animal, et plus spécialement du tissu musculaire.

Ces cysticerques ne sont autre chose que des larves ou scolex de *tænia solium.*

Ingérés dans l'estomac de l'homme avec la viande de porc crue ou mal cuite, ils sont l'origine la plus fréquente, sinon exclusive, du développement de cet entozoaire.

Toutefois, les observations de Weisse (de Saint-Pétersbourg) sur la viande de bœuf crue, celles si curieuses rassemblées par M. Judas dans les rapports des médecins militaires qui signalent l'endémicité du ténia en Algérie, demandent encore quelques recherches que je poursuis, et laissent quelques doutes sur l'existence d'une autre source du ténia.

Les cysticerques chauffés à une température un peu prolongée de 100 degrés centigrades meurent, et la viande qui les contient, bien qu'elle reste encore indigeste, perd cependant ses propriétés malfaisantes.

Ils n'occupent jamais ou presque jamais les masses graisseuses, si ce n'est tout à fait à leur surface et dans l'interstice qui les sépare des autres tissus.

On pourrait donc, sans inconvénient, livrer à la consommation la viande de porc ladre cuite dans des locaux attenant aux abattoirs, et sous la surveillance de l'autorité, et laisser sortir sans autre contrôle la graisse fondue dans un fondoir spécial et passée au tamis.

Les cysticerques proviennent, chez le porc, de l'ingestion des œufs isolés du *tænia solium* ou des proglottis ou cucurbitains renfermant ces œufs qu'ils trouvent dans les excréments humains.

Toutefois, ils peuvent très-probablement être transmis héréditairement par la mère. La ladrerie résulte donc toujours originairement de la saleté et de l'incurie dans lesquelles les porcs sont élevés.

Il y aurait lieu de répandre la connaissance de ces faits par des circulaires adressées aux populations qui se livrent à l'élevage des porcs, par l'intermédiaire des autorités municipales et des commissions d'hygiène.

Pendant la vie de l'animal, les caractères de la ladrerie sont obscurs et contestés; un seul, la présence des vésicules sublinguales, est concluant lorsqu'il existe.

Il peut manquer en vertu de conditions spéciales ou de fraudes dont profite l'éleveur au préjudice de l'acheteur, et le porc reconnu ladre et saisi est, pour le marchand, l'occasion d'une perte importante, en raison de son énorme dépréciation.

Toutes ces conditions avaient fait classer autrefois la ladrerie parmi les vices rédhibitoires.

Il y a lieu de l'y faire rentrer, et de faire ainsi supporter la perte à l'éleveur, qui est le véritable coupable, et non au marchand ou au charcutier qui a acheté l'animal de bonne foi.

On obtiendra ainsi plus d'honnêté dans les transactions et une diminution rapide de la ladrerie par les soins plus grands que prendra l'éleveur, désormais forcément intéressé à produire des porcs sains.

La certitude de ce résultat important peut être nettement affirmée lorsque l'on constate la diminution notable qui s'est faite dans la fréquence de la ladrerie depuis que l'élève des animaux domestiques est devenu l'objet d'une attention plus grande et de soins hygiéniques plus éclairés.

Le travail de M. Delpech est renvoyé à l'examen de la section d'hygiène et de médecine légale constituée en commission spéciale.

ARTICLE CONTAGION.

Encyclopédie du XIXe siècle.

ARTICLE ÉPIDÉMIE.

Même recueil.

Onze années de service hygiénique pratique, comme Membre et Secrétaire de la Commission d'hygiène publique et de salubrité, instituée dans le dixième et plus tard dans le septième arrondissement de Paris.

Comptes rendus, rapports nombreux écrits ou verbaux — Sur la visite des maisons insalubres; — Sur les habitations dans lesquelles avaient succombé des individus atteints du choléra dans les dernières épidémies; — Sur les crèches; — Sur la ladrerie du porc et sur les inconvénients qui résultent de l'emploi de la viande du porc ladre dans l'alimentation; — Sur les maladies professionnelles; — Sur les constitutions médicales régnantes; — Sur les décès, etc.; — Rapports généraux à l'Administration centrale.

Dans son dernier rapport général, le Conseil d'hygiène et de salubrité a bien voulu comprendre M. Delpech dans une liste classée par ordre alphabétique de quatre membres dont il a distingué les travaux.

5° TRAVAUX DE PATHOLOGIE MÉDICALE.

MÉMOIRE SUR LES SPASMES MUSCULAIRES IDIOPATHIQUES ET SUR LA PARALYSIE NERVEUSE ESSENTIELLE.

In-4°. — Paris, Labé, 1846.

A l'époque où fut publié ce travail, l'affection qui en est le sujet et qui a porté les noms divers de tétanos intermittent, de contracture essentielle, de

contracture des extrémités, de rétraction musculaire spasmodique, de contracture et de paralysie idiopathiques, était encore incomplétement connue.

Dix-huit observations, la plupart nouvelles, comprises dans ce Mémoire, permettent d'en fixer plus nettement les caractères, la marche et les causes.

Deux formes principales, la première essentiellement spasmodique, la seconde caractérisée surtout par un degré plus ou moins prononcé de paralysie, sont successivement étudiées.

Une troisième forme est celle dans laquelle les accidents qui caractérisent les deux premières se présentent sous le type intermittent ou rémittent.

Ce qui constitue le point le plus important de ce travail est la démonstration de ce fait tout uouveau, que l'état puerpéral exerce sur la production des accidents qui y sont décrits une action toute spéciale. A l'exception de deux, en effet, toutes les observations recueillies par l'auteur l'ont été chez des femmes nouvellement accouchées. Rien de semblable n'avait été indiqué, et l'on ne retrouve aucune trace d'observations analogues dans les travaux de Dance, de Tonnellé, de Murdoch, de de la Berge et autres qui s'étaient occupés, avant cette époque, de la contracture ou de la paralysie essentielles.

DU MUGUET CHEZ LES ENFANTS A LA MAMELLE.

En collaboration avec M. le professeur Trousseau.

In-8°. — Paris, Paul Dupont, 1845.

Dans ce Mémoire est spécialement mise en lumière la distinction à établir entre la forme légère et la forme grave du muguet, le danger de cette dernière variété résultant uniquement des complications et spécialement des complications intestinales. Cette démonstration était importante à faire en présence du livre récemment publié par M. Valleix, qui ne décrivait que le muguet compliqué et qui faisait rentrer les complications dans les phénomènes propres à la maladie elle-même.

Au point de vue de *l'hygiène* du nouveau-né, des considérations importantes naissent des faits dont ce Mémoire est le résumé.

Il résulte en effet, de l'examen de cinquante et une observations que, chez les enfants convenablement allaités, et chez lesquels aucune affection intercurrente ne vient fortuitement développer une cause de mort, la guérison du muguet est constante. Chez les enfants élevés au biberon, au contraire, la proportion de la mortalité s'est élevée à plus des trois quarts.

Il y a dans ces chiffres un plaidoyer puissant en faveur de l'allaitement naturel et au contraire une démonstration bien cruelle de l'influence fâcheuse qu'exerce l'allaitement artificiel contre lequel on est forcé de lutter chaque jour.

A l'occasion des causes, les auteurs établissent par des observations une opinion sommaire plus explicitement développée depuis, à savoir que l'influence puerpérale morbide s'exerce à la fois sur la mère et sur l'enfant, et qu'elle développe chez ce dernier des accidents spéciaux en rapport avec ses conditions particulières d'existence.

HISTOIRE D'UNE ÉPIDÉMIE DE VARICELLE ET CONSIDÉRATIONS SUR LA NATURE DE CETTE MALADIE.

In-8°. — Paris, Paul Dupont, 1836.

A l'occasion d'une épidémie de varicelle développée dans les salles d'enfants de l'hôpital Necker, l'auteur étudie les questions générales qui se rapportent à la transmission des maladies épidémiques et contagieuses dans la mesure que comporte le sujet tout spécial dont il traite.

Il fait servir les observations qu'il a recueillies à la fixation non établie encore de la durée de la période d'incubation de la varicelle, qu'il fixe à douze jours environ.

Examinant la nature même de la maladie, il arrive à cette conclusion que la varicelle n'est pas un dérivé de la variole, mais une affection spéciale. Il y est amené par l'histoire de cette affection antérieure aux modifications déterminées dans la variole par l'inoculation de la vaccine, par l'existence des épidémies de varicelle isolées de toute épidémie de variole, par l'indifférence égale avec laquelle elle frappe, en restant identique à elle-même, les individus vaccinés

ou non vaccinés, même lorsqu'ils l'ont été depuis peu, par ce fait, consigné dans les observations jointes au Mémoire, qu'elle peut précéder la variole ou la suivre sans en être modifiée, enfin par la forme même et la marche des accidents éruptifs.

De la fièvre. — Thèse de concours.

In-4°. — Paris, Cosson, 1847.

Des principes a observer pour la nomenclature des maladies. — Thèse de concours,

In-4°. — Paris, Martinet, 1852.

Tumeur anévrismale de l'artère communiquante cérébrale postérieure *avec compression de la cinquième paire, du pédoncule cérébral et de la protubérance, et destruction de la troisième paire. — Phénomènes physiologiques en rapport avec les lésions.*

Bulletins de la Société anatomique.

Tumeur tuberculeuse de la dure-mère *avec nécrose et perforation des os du crâne sans symptômes pendant la vie.*

Même recueil.

Leçons cliniques faites a l'Hôtel-Dieu, *publiées par divers journaux de médecine.*

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, rue Racine, 26.